



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 14/14
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 29 Votants : 29 Procurations : 00

Reçu en Préfecture le : 22 AVR. 2014
Affiché le : 16 AVR. 2014

Certifié exécutoire

L'An deux mille quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 08 avril 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN, SUZE.

SECRETAIRE : Madame LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : *CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des délégués à la Caisse des Ecoles.*

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner des délégués auprès des associations et organismes communaux et notamment 3 délégués auprès de la Caisse des Ecoles.

Ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix
↳ Pierre CASTAING ↳ Danielle AUDIGUIER ↳ Maryline LIAN	22 voix
↳ Julien FERTE ↳ Sabrina SUZE ↳ Frédéric SALAÛN	7 voix

Mesdames et Monsieur AUDIGUIER, LIAN, CASTAING ont été désignés délégués auprès de la Caisse des Ecoles.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 16 avril 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

